



# FORMATION MODULE COMPLEMENTAIRE 2024

## Objectifs de la formation

Ces modules complémentaires ont pour objectif de permettre aux entraîneurs (d'un niveau minimum entraîneur 1), d'acquérir des compétences spécifiques qui ne sont pas abordées en formation initiale.

## Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Être diplômé Entraîneur 1, 2 ou Entraîneur Fédéral

## Date de formation :

MODULE ARC A POULIES : 27 OCTOBRE 2024 à Houlgate

MODULE POUSSIN : 26 OCTOBRE 2024 à Houlgate

**Cout de la formation : 75 euros**



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Maison polyvalente du grand 10-18, Quartier du grand parc  
14200 Hérouville-Saint-Clair  
secretariat@tiralarc-normandie.fr  
www.tiralarc-normandie.fr

